LUC SUR MER

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article N°L 2121-10 et 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

****

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira le

LUNDI 17 Mars 2025

à 19 H 00

Hôtel de ville, Salle du Conseil – 45, rue de la Mer à Luc-sur-Mer

En séance publique

ORDRE DU JOUR :

1/ Approbation du procès-verbal du 13 février 2025

2/ Compte-rendu de l'activité des conseillers communautaires (art. L 5211-39 al. 2 du CGCT)

2-01 Conseil communautaire du lundi 10 mars 2025 à 18H30 à Langrune-sur-Mer

3/ Rapport des Décisions du Maire (article L2122-23 du CGCT)

4/ Personnel communal et administration générale

4-01 Délégations au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Modification – Contrôle de légalité du 24/02/2025

4-02 Création d'un poste sur le cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation à temps non complet (33,49/35ème) / Suppression d'un poste au grade d'adjoint d'animation à temps non complet (33,49/35ème) – Avancement de grade au CAP

4-03 Création d'un poste sur le cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles à temps complet / Suppression d'un poste au grade d'ATSEM principal de 1ère classe à temps complet – Départ en retraite

4-04 Création de deux postes sur le cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation à temps non complet (27,00/35ème et 6,50/35ème) / Suppression d'un poste au grade d'adjoint d'animation à temps non complet (33,49/35ème)

4-05 Création de deux postes sur le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux à temps complet – Pérennisation de deux agents de l'Equipe Espaces Verts

4-06 Adhésion au Comité National d'Action Sociale – CNAS

5/ Finances

5-01 Subventions 2025 aux diverses associations locales

6/ Aménagement, urbanisme et planification

6-01 Rétrocession et intégration des voiries, réseaux et espaces verts dans le domaine public – Rue du Professeur Yves Delage – Contrôle de légalité du 24/02/2025

6-02 Rétrocession à titre gratuit et intégration des voiries, réseaux et espaces verts dans le domaine public – Rue Hippolyte Bellamy – Le Clos Saint-Quentin

6-03 Remboursement à la Mairie de Douvres-la-Délivrande de la moitié des travaux de renouvellement du feu tricolore et de l'éclairage public du carrefour entre l'Avenue de la Basilique et la Rue du Bout Varin

6-04 Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) de la Communauté de Communes Cœur de Nacre – Débat sur les orientations et les objectifs du projet de RLPi

7/ Vie associative

7-01 Adhésion à l'Association Nationale Des Elu(e)s en charge du Sport (ANDES)

8/ Informations diverses

Publié le ***13 mars 2025***

MAIRIE DE LUC-SUR-MER (CALVADOS)

Le Maire
Philippe CHANU